

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

1. Comment réserver ?

Remplir la demande de réservation ci-jointe et la retourner par courrier, fax ou email, accompagnée d'un acompte de :

Camping-Caravanning : 116 €

Location : 25% du montant du séjour + 16 € de frais de réservation

Camping-Caravanning : la location de l'emplacement pour 1 à 6 personnes de 12h à 12h avec une installation (tente, caravane ou camping-car) et un véhicule.

Location : les arrivées se font de 14h à 19h (en cas de retard, nous prévenir) les départs se font de 9h à 10h au plus tard.

Votre réservation est considérée comme définitive dès lors qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part. Toute modification devra être signalée dès l'arrivée. Toute réservation implique l'acceptation du règlement du camping et des conditions énoncées ci-dessous.

2. Comment payer ?

• Par chèque bancaire ou postal

• Par carte bancaire (téléphone, fax, internet) en nous indiquant le numéro de carte (16 chiffres + date d'expiration + cryptogramme)

Paiement sécurisé.

• Par mandat postal

• Par chèques Vacances

A réception de votre acompte, nous vous adresserons, en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

Camping-caravanning : 50% du montant du solde du séjour à votre arrivée, 50 % du montant de votre séjour la veille de votre départ.

Location : au plus tard 4 semaines avant la date d'arrivée

ATTENTION : passé ce délai, si nous n'avons pas reçu votre règlement, nous considérons votre réservation comme annulée et les conditions d'annulation ci-après seront appliquées.

3. Arrivée retardée-départ anticipé

Camping-Caravanning : il sera facturé par journée non utilisée, le tarif en vigueur.

Location : aucun remboursement ne sera effectué.

Nous garderons votre emplacement ou votre location 48 h à partir de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, nous en disposerons. Veuillez nous prévenir en cas de modification de votre heure d'arrivée.

• ASSURANCE ANNULLATION/ INTERRUPTION

Elle est facultative et couvre les frais d'annulation ou d'interruption liés à un événement imprévu (voir document joint)

Camping-Caravanning : 8 € par séjour

Location : 10 € par semaine

4. TAXE DE SEJOUR

Elle est de 0.45 €/personne de plus de 18 ans/nuît (montant défini par arrêté municipal) et n'est pas incluse dans nos tarifs.

5. Nos forfaits incluent 1

voiture, en cas de véhicule supplémentaire, se reporter au tarif en vigueur.

6. Animaux domestiques (1 animal par emplacement)

Votre animal domestique est accepté en laisse moyennant une redevance journalière et sur présentation du certificat de vaccination antirabique obligatoire. Il ne doit pas être laissé enfermé ou seul en l'absence de ses maîtres qui sont civilement responsables. L'accès lui est strictement interdit aux sanitaires et à l'aire de jeux. Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits au camping.

7. Feux

Les feux au sol sont interdits. Les barbecues sur pied sont tolérés avec précautions d'usage (extincteurs, seaux d'eau) à l'extérieur des hébergements. La direction se réserve le droit d'interdire les barbecues suivant les conditions climatiques.

8. Assurance

Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le Camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, etc, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire.

9. Caution

Location : une caution de 350 € devra être versée par le locataire pour le bien loué ainsi qu'une autre de 40 € pour les frais de ménage le jour de la remise des clefs et sera restituée le jour du départ sauf déduction éventuelle des frais de remise en état de l'hébergement et du remboursement du matériel manquant ou détérioré.

En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution sera, après vérification de la location, adressée par courrier.

Nota : la caution ne constitue pas une limite de responsabilité du locataire.

REGLEMENT GENERAL

Le Camping du Bord de Mer est ouvert du 01/03 au 30/11.

1. Règlement intérieur

Afin de faciliter le déroulement de vos vacances, un règlement intérieur est à votre disposition au bureau d'accueil ou sur demande écrite. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.

2. Tout visiteur devra être déclaré à la réception et devra s'acquitter du tarif en vigueur. La direction se réserve le droit de refuser l'entrée à qui que ce soit.

3. Responsabilité

Tout locataire doit être majeur et responsable. Il doit pouvoir justifier d'une responsabilité civile. La domiciliation fixe au sein d'un Camping est interdite.

Toute location est nominative et ne peut être en aucun cas cédée ou sous-louée sans l'accord de la direction.

